



HAL
open science

CEI - Collège d'études internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CEI - Collège d'études internationales. 2009, Université Paris-Sud. hceres-02032929

HAL Id: hceres-02032929

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032929>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Collège d'études interdisciplinaires
de l'Université Paris 11



Mars 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Collège d'études interdisciplinaires
de l'Université Paris 11

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mars 2009



Rapport d'évaluation

L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Collège d'études interdisciplinaires

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 2712

Nom du directeur : M. Daniel DORMOY

Université ou école principale :

Paris 11

Autres établissements et organismes de rattachement :

Date(s) de la visite :

16 mars 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. André LUCAS

Experts :

M. Loïc GRARD (Université Montesquieu Bordeaux 4)

M. Jean-Louis MESTRE (Université Paul Cézanne Aix-Marseille)

M. Sylvain SOLEIL (Université de Rennes)

M. Cyril NOURISSAT (Université de Lyon - absent lors de la visite)

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Patrick CHARLOT (CNU)

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

Mme Hélène PAULIAT

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

Le vice-président du conseil scientifique, puis, toute la journée le Doyen Jérôme FROMAGEAU



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

- Effectif, 20 enseignants-chercheurs (6 PR et 14 MCF dont 11 HDR), pas de chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs ; 83 doctorants.
- Nombre de HDR : 11 ; 7 MCF HDR encadrant une thèse ;
- Nombre de thèses soutenues : 24 thèses soutenues sur le dernier contrat quadriennal; durée moyenne lors des 4 dernières années : entre 4 et 6 ans ; 83 thèses en cours;
- Nombre de membres bénéficiant d'une PEDR : aucun renseignement n'a été donné
- Nombre de publiants : 14

2 • Déroulement de l'évaluation

Le déroulement de l'évaluation s'est fait de manière satisfaisante, l'équipe ayant préparé des documents supplémentaires pour les membres du comité d'experts. 20 diapositives de synthèse et complémentaires ont été présentées à l'occasion de la rencontre, explicitant les pôles de recherche constitués au sein de l'équipe, les responsabilités de chacun, les principales réalisations du centre, les projets scientifiques pour le prochain contrat quadriennal. Plusieurs doctorants ont ensuite pu prendre la parole et participer à la discussion.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Le collège d'études interdisciplinaires (CEI) est né en 2001 du regroupement de 7 équipes de recherche, dont certaines bénéficiaient déjà du label d'équipe d'accueil. Le centre sert de support à deux mentions de master, Etudes internationales et Droit des activités internationales, mais dans le prochain contrat quadriennal, ce nombre est ramené à un, comprenant 7 spécialités sous la mention « Droit et économie des activités internationales et européennes ». Le bilan scientifique de l'équipe est très satisfaisant : 72 publications dans des revues avec comité de lecture, 64 publications dans des actes de congrès avec comité de lecture, 93 livres ou chapitres de livres, 10 conférences invitées dans des congrès nationaux et internationaux, et ce sur l'ensemble du contrat quadriennal qui s'achève. Le CEI a su développer des partenariats avec des universités étrangères, ce qui a permis le démarrage de 4 cotutelles de thèses; des contrats ont été passés avec le CNES ou l'Union européenne; on notera la tenue régulière de colloques et de journées d'études, tant en France qu'à l'international.

Pour autant, et même si le CEI apparaît comme bien positionné et reconnu au plan national, on peut remarquer l'absence de politique doctorale cohérente, en tout cas précisée. Le CEI semble davantage reposer sur un réseau de relations, connues et compétentes, que sur une équipe de recherche très structurée. Bien souvent, les pôles de recherche décrits ne correspondent qu'à l'activité d'une seule personne ou de deux au maximum. Plusieurs enseignants chercheurs apparaissent comme relevant de l'équipe du CEI mais aussi d'autres équipes, soit de Paris 11 même, soit d'autres universités. Du coup, les axes de recherche présentés sont hétérogènes et laissent penser qu'un regroupement avec d'autres équipes serait envisageable. Des collaborations scientifiques pourraient fort bien se nouer avec d'autres équipes, ce qui permettrait probablement de dynamiser l'ensemble des partenaires et d'assurer une meilleure lisibilité et une meilleure cohérence au dispositif de recherche, tout en mutualisant les ressources.



4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Il existe trois pôles au sein du CEI :

- Les conflits, le règlement des différends et la consolidation de la paix ;
- Le développement économique, l'environnement et le droit des pays du Sud et de l'Outre-mer ;
- Les espaces, les communications et les marchés.

Certains thèmes de recherche se recoupent et surtout ne correspondent à la spécialité que d'un enseignant-chercheur ou deux.

5 • Analyse de la vie de l'unité

– En termes de management :

Un effort de présentation d'un organigramme, un conseil scientifique du CEI

– En termes de ressources humaines :

Une équipe fournie en nombre, mais avec de nombreuses bi ou pluri appartenances

– En termes de communication :

Une communication habile et organisée

6 • Conclusions

– Points forts :

- des axes de recherche clairement identifiés (médiation, espace),
- des spécialistes confirmés,
- des crédits sur contrats,
- un réseau international actif,
- un grand nombre de doctorants bénéficiant d'une aide à la mobilité et à la publication,
- une communication habile.

– Points à améliorer :

- La façon dont fonctionnent concrètement les trois pôles de recherche laisse une impression d'hétérogénéité, chacun correspondant à un (pour le droit de l'espace) ou deux enseignants-chercheurs réellement actifs, de sorte qu'il s'agit plus, semble-t-il, d'une addition que d'un mélange des talents au service d'une véritable interdisciplinarité.
- L'avenir de l'équipe n'est pas assuré si l'on tient compte du fait que les professeurs en poste à Paris 11 sont proches de la retraite et du faible nombre de docteurs devenus professeurs ou maîtres de conférences.
- Il n'y a aucune collaboration scientifique avec les autres centres de la Faculté, notamment l'Institut Charles Dumoulin (pour le droit des contrats).



— Recommandations :

Il semble nécessaire de prévoir des relations scientifiques entre les différentes équipes de recherche travaillant sur des thèmes qui se recoupent parfois; tel n'est pas le cas aujourd'hui. Il serait également utile de préciser plus clairement la liste des enseignants chercheurs qui sont amenés à faire partie du CEI, car plusieurs émergent aussi à d'autres équipes.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
B	A	B	B	B



Le Président de l'Université Paris-Sud 11

à

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités de recherche
AERES
20, rue Vivienne
75002 Paris

Orsay, le 9 octobre 2009.

N/Réf. : 335/09/GCo/LM/LS

Objet : Rapport d'évaluation d'unité de recherche
N° S2100012435

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis le 20 juillet dernier, le rapport d'évaluation de l'unité de recherche « Collège d'Études Interdisciplinaires » - CEI - EA 2712, et je vous en remercie.

L'université prend bonne note de l'appréciation et des suggestions faites par le Comité.

Les points à améliorer seront discutés avec le directeur d'unité dans un esprit constructif pour l'avenir de la recherche à l'université.

Vous trouverez en annexe les éléments de réponse de Daniel DORMOY, Directeur de l'unité de recherche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.

Guy COURRAZE
Président



P.J. : Commentaires de M. D. DORMOY

Réponse au rapport d'évaluation de l'AERES

Collège d'Etudes Interdisciplinaires (EA 2712)

Directeur Daniel Dormoy

Le CEI est une équipe reconnue non seulement au niveau national mais également au niveau international. C'est une équipe qui s'est structurée au cours du dernier quadriennal à partir de sept équipes de recherches, passant de la confédération à une équipe unitaire articulée autour de trois grands axes de recherches qui font son originalité et son positionnement scientifique spécifique.

Elle est désormais bien structurée, même si sur certains thèmes elle gagnerait à pouvoir recruter un certain nombre d'enseignants chercheurs afin d'étoffer certains pôles de recherches. La plupart des membres de l'équipe collaborent sur les deux premiers thèmes, le troisième étant plus spécialisé et « en croissance ». Des collaborations existent au niveau local, en particulier avec le Credho qui est une équipe rattachée à l'IEDP. Dans la perspective du renforcement du troisième pôle, un rapprochement avec l'équipe travaillant sur le droit des contrats sera recherché.

L'encadrement des doctorants est satisfaisant même s'il est perfectible et un certain nombre de docteurs issus du CEI sont professeurs dans des universités, mais à l'étranger, ce qui est cohérent avec notre dimension internationale tant au niveau de nos formations de M2, du recrutement de nos doctorants que du contenu de nos recherches.

A notre connaissance, une seule double appartenance existe : elle concerne le cas particulier d'une Collègue, qui a été signalé lors de la visite du Comité.

Concernant l'avenir de l'équipe, nous avons eu des difficultés à recruter des enseignants chercheurs en raison de la composition des Commissions de spécialistes de droit et d'économie. Cependant deux jeunes professeurs ont pu nous rejoindre et nous espérons pouvoir en accueillir de nouveaux pendant le quadriennal dans le cadre des CCSU.